

## BUDGET 2021–DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Monsieur le Président,

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames & Messieurs les Échevins,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Avant de détailler le contenu du budget 2021 du CPAS, je tiens à remercier vivement notre administration qui a tout mis en œuvre afin de finaliser ce dossier qui a été un exercice difficile au vu d'éléments qui ne pouvaient être pressentis lors de l'élaboration du plan triennal.

Comme je l'ai déjà dit lors de la Modification Budgétaire Covid, la crise sanitaire a produit un choc violent sur les finances des collectivités locales et ce choc s'étendra durablement dans le temps. Le CPAS doit faire face à l'augmentation des dossiers et des aides en matière sociale, mais également à un nouveau défi qui est de mettre en place rapidement la réglementation et les équipements nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs en instaurant le télétravail.

Aujourd'hui, le budget qui vous est présenté est de 19.140.079,84 € avec une dotation communale non pas de 3.749.608,25 € comme prévue au plan 2021 mais de 4.500.000€.

À ce titre, je tiens à remercier la commune qui a été à l'écoute des besoins du CPAS tant par rapport à la pandémie et ses conséquences en matière d'aides sociales que par rapport à la nécessité de doter le CPAS de ressources humaines indispensables pour assurer son bon fonctionnement.

**Concernant l'aide sociale, le CPAS** prévoit une augmentation des dépenses en matière sociale de près de 700.000€ par rapport au plan 2021.

Ce montant permettra d'assurer, je l'espère, les dépenses en matière de revenu d'intégration mais également différentes aides pour lutter contre la pauvreté infantile (chèques sports, primes scolaires, activités extra-scolaires). Il permettra également d'élargir la plage horaire de l'épicerie sociale qui est de plus en plus un besoin vital, en cette période de pandémie, d'aider également à faire face à la fracture numérique par l'aide à l'achat de PC et de licences légales ainsi que des aides en matière d'énergie. Bien évidemment ces aides continueront à être attribuées sur base d'une enquête sociale menée par nos assistantes sociales.

Au niveau de l'Insertion socio professionnelle ISP, un troisième assistant social renforcera l'équipe afin d'assurer l'accompagnement des articles 60 dans le cadre de la nouvelle loi mais également dans le cadre d'un nouveau projet qui se fera en partenariat avec la commune. L'ouverture de l'Espace public numérique permettra au service de l'insertion socio-professionnelle d'organiser différentes formations à l'attention des bénéficiaires afin de les aider au mieux dans leur parcours d'intégration.

Le service social sera renforcé par l'engagement de 2 assistantes sociales ; une assistante en chef sera désignée et un examen au grade légal de Directeur(trice) de l'Action Sociale sera organisé.

Ces engagements et cette réorganisation du travail permettront au service social de mieux répondre aux différentes demandes que ce soit au niveau quantitatif que qualitatif vu l'afflux des demandes. Nous porterons aussi une attention toute particulière à la mise en place des formations pour les membres du personnel selon les crédits accordés et selon un planning organisationnel.

**Au niveau du service de l'administration** et afin de répondre aux prescrits légaux, la procédure de recrutement d'une responsable Ressources Humaines sera lancée pour un engagement prévu au 1<sup>er</sup> juillet 2021. L'ensemble du Conseil de l'Action Sociale se réjouit de cet engagement car, effectivement, cette personne sera essentielle à la modernisation de notre structure. En collaboration avec le Secrétaire Général, elle mettra en place une stratégie RH indispensable au bon fonctionnement de toute institution.

Le budget 2021 enregistre également le poste du juriste/gestionnaire de projets qui commencera fin décembre 2020.

Il prévoit également le passage du niveau D à C de l'ensemble des Aides-Soignantes ainsi que le second pilier pour les contractuels.

**Concernant le Home Heydeken**, il nous semble indispensable de réorganiser le fonctionnement de la direction en procédant à l'engagement d'une Adjointe à la directrice spécialisée en Nursing. Cela nous permettra de répondre aux exigences d'Iriscare et de préparer l'avenir.

Concernant le projet de rénovation du Home, si une réunion était prévue avec la COCOM en mars 2020, elle n'a eu lieu qu'en septembre.

Elle nous a confirmé que notre projet était toujours inscrit au plan d'investissement triennal jusqu'en 2023 mais nous a informés que des remarques émises dans un rapport de 2018 n'avaient pas eu de réponse et qu'il était impératif de nous mettre en ordre sous peine de perdre notre agrément. Cela aura un coût !

Enfin au **niveau des investissements**, vu la crise sanitaire, les projets inscrits en 2020 n'ont pas pu être finalisés. En effet, la paralysie des institutions engendrée par la pandémie ne nous a pas permis d'avancer, comme nous le voulions, dans nos projets. Vous ne serez donc pas étonnés de revoir le budget concernant la revalorisation du terrain du CPAS, l'installation de l'AIRCO dans la salle TV, le remplacement de matériel du home Heydeken, l'installation des régulateurs de chaufferie, les investissements au niveau de l'informatique.

Par contre, nous prévoyons de changer l'éclairage par des lampes moins énergivores et de rénover les couloirs du bâtiment des flats services.

En conclusion, je suis très fière de vous présenter ce budget qui intègre les besoins tant humains que matériels nécessaires à la modernisation de notre institution dans l'intérêt de nos bénéficiaires de l'action sociale, de nos résidents mais aussi du personnel.

Monsieur le Bourgmestre, Mmes et Messieurs les Echevins, Mmes et Messieurs les Conseillers, je vous remercie de votre attention et espère vous avoir donné toutes les explications nécessaires qui justifient la dotation communale dans le cadre du budget 2021 du CPAS.

Chantal De Saeger,

Présidente du CPAS